

DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Table des matières

Paramètres - Liste des services de santé au travail	3
Les actions de l'écran	3
Les actions de ligne	4

Paramètres - Liste des services de santé au travail

Cette liste est alimentée par défaut avec tous les services de santé au travail. Cette notion est indispensable pour l'envoi des DPAE.

Administration
Paramètres - Liste des services de santé au travail

Ajouter un service de santé au travail

Code du service de santé au travail Description Actions

UI17 - URSSAF ILE DE FRANCE		
MT01	MT01 - MEDECINE INTERNE ETABLISSEMENT	 
MT161	161 - ASP	 
MT163	163 - ACM5	 
MT167	167 - AMI	 
MT168	168 - AMPI	 
MT169	169 - APST BTP PP	 
MT171	171 - SIMT SERVICE INTERPROFESSIONNEL DE MEDECINE DU TRAVAIL	 
MT175	175 - CIAMT	 
MT176	176 - SIST CENTRE MEDICAL DE LA BOURSE	 
MT177	177 - CENTRE MEDICAL PUBLICITE ET COMMUNICATION	 
MT178	178 - SANTE AU TRAVAIL EN ILE DE FRANCE	 
MT179	179 - EFFICIENCE - ANCIENNT CMTIE	 
MT181	181 - CMIE	 
MT182	182 - SISTBP	 
MT183	183 - CMSM	 
MT189	189 - SEMSI	 
MT190	190 - SIFSAT	 

L'association des listes de santé au travail à vos entités se fait depuis (*Administration > Entités > Formulaire de modification > Partie Interface DPAE*)

Les actions de l'écran

Ajouter un service de santé au travail

: Vous permet d'ajouter un centre de service au travail qui ne serait pas disponible dans la liste par défaut initialisée sur votre environnement.

Création d'un service de santé au travail Enregistrer

Centre URSSAF

Centre URSSAF de rattachement*

Service de santé au travail

Code*

Nom du service de santé au travail*

Les actions de ligne

Sur chaque ligne, il est possible d'effectuer plusieurs actions :



Mettre à jour le service de santé au travail : Permet de modifier le service existant



Supprimer le service de santé au travail : Permet de supprimer le service existant. Il ne vous est cependant pas conseillé de supprimer la liste par défaut initialisé sur votre environnement.